



Déclaration préalable FSU CTSD 5 SEPTEMBRE 2016

Cette rentrée est placée sous « la volonté affirmée de développer dans l'institution scolaire une culture pérenne de la gestion du risque et de la sécurité ». Ces mots ne sont pas les nôtres. Ce sont textuellement ceux de la ministre de l'éducation nationale en introduction de la présentation des mesures et consignes de sécurité pour les écoles, collèges et lycées.

Consigne incendie, confinement, attentat ; demande de numéro de portable des personnels directeurs pour SMS d'alerte... quand afficherons-nous la sérénité nécessaire à la sécurité affective de nos élèves, sécurité dont ils ont tant besoin pour apprendre ?

On sent bien que de telles mesures ne risquent pas d'avoir d'effet concret sur la réalité de la menace terroriste. Par contre, l'effet de caisse de résonance des médias est immédiat. Tout cela légitime l'idée que la menace serait permanente sur l'ensemble du territoire, de façon indéterminée, qu'elle se cacherait derrière n'importe quel visage. Encore une fois de telles mesures développent un climat anxieux propice aux dérives racistes là où la raison et l'objectivation devraient être centrales.

Vouloir appliquer à la situation française le discours d'un « modèle de sécurité israélien » est dangereux. Vouloir maintenir la société française dans un État de guerre permanent et miser sur la surenchère sécuritaire sans développer de réflexion sur des politiques ambitieuses et courageuses pourtant nécessaires afin de faire échec au recours à l'acte terroriste.

L'école doit-elle avoir comme manifestation prioritaire une réponse sécuritaire ? La FSU ne le pense pas. Au vu du contexte ambiant qui conduit assez rapidement à ce que tout acte, toute situation soit requalifié selon un paradigme raciste, le risque est grand que cela débouche dans chaque ville et village sur une anxiété exacerbée qui conduira à suspecter le musulman ou la musulmane ou encore une personne supposée l'être d'un éventuel passage à l'acte. Non. La FSU rejoint Philippe Mérieu, l'école doit « semer le rationnel, instruire, partager », « construire du commun », permettre à tous « d'entrer en empathie avec les autres et de les découvrir comme d'autres soi-même ». Et bien sûr s'engager dans une dynamique émancipatrice, une école qui lutte contre toutes les inégalités, qu'elles soient de classe, de race, ou de genre.

Ainsi la FSU et les enseignants savent que les conditions d'accueil et de scolarisation des élèves ne dépendent pas d'un portail sécurisé ou d'une corne de brume.

Si le ministère met en avant l'urgence de mettre en application le plan de prévention alerte attentat, les enseignants en cette rentrée sur le terrain vivent l'urgence de mettre en œuvre les conditions d'un climat scolaire serein : conditions matérielles dégradées, absence de solution pour de nombreux élèves ingérables et pourtant dans les écoles, inclusion dans des classes surchargées, contrats d'AVS non signés, pénurie de TR avant même la rentrée...

C'est à cet état d'urgence que notre administration devrait répondre. C'est à accompagner les collègues dans le travail quotidien que notre administration devrait se consacrer prioritairement : documents des nouveaux programmes, journées de formation continue, prise en considération du travail imposé par les déménagements et/ou aménagements d'école, réponse rapide aux situations d'urgence,,,,,

Notre travail quotidien est porté par la volonté déterminée d'améliorer, au jour le jour, le service public pour qu'il permette une plus grande égalité et une véritable émancipation intellectuelle, culturelle et sociale.

Dans les collèges du Jura, la mise en œuvre de la réforme se fait, comme ailleurs, dans la précipitation et l'imprépara-

tion ce qui ne manquera pas d'engendrer des dysfonctionnements qui ne peuvent que dégrader une situation déjà tendue. Les EPI et l'Accompagnement Personnalisé (en classe entière : bel oxymore), prétendue solution miracle pour lutter contre la difficulté scolaire, sont imposés sans réelle formation.

Collège, lourdeur des effectifs en lycée, insuffisance des moyens affectés à la vie scolaire, emplois du temps ...La poursuite des mobilisations conduites durant l'année précédente doit déboucher sur l'abrogation de la réforme et l'ouverture rapide de discussions sur d'autres bases.

C'est pourquoi la FSU avec l'intersyndicale du second degré appelle les personnels à se mettre en grève et rejoindre les manifestations le 8 septembre pour une autre réforme du collège et de meilleures conditions de travail et d'étude en collège comme en lycée.

La loi travail a été définitivement adoptée en juillet dernier grâce au passage en force que permet l'utilisation du 49.3. Le déploiement exagéré de forces armées voire la pure et simple interdiction des divers rassemblements et manifestations des mois derniers s'avèrent être la conséquence de la démocratie bafouée. Le recours à cet article de la constitution est la preuve que ce gouvernement reste minoritaire tant ce texte est source de régressions sociales conséquentes. Malgré tout cela, notre détermination reste intacte. Parce qu'une large majorité de la population affirme son opposition à cette loi tout en exprimant la volonté de créer de nouveaux droits pour les salarié-es, privé-es d'emploi, étudiant-es, lycéen-es, retraité-es, les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires du Jura appellent à une journée de grève le 15 septembre pour obtenir l'abrogation de la loi travail et reconquérir de nouvelles garanties et protections sociales collectives.